



LOGONNA-Infos

Juin 2012

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS
Tél.: 02.98.20.60.98 / fax : 02.98.20.68.59 – mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr

N°280

■ CREATION D'UN SENTIER SONORE « HISTOIRE DE PAYSAGES »

En suivant les **SENTIERS DU ROZ AU BENDY**, vous pourrez bientôt profiter des « bulles sonores ». Ces bulles vous raconteront de quelle manière nos paysages ont évolué. D'une manière ludique vous serez racontées des anecdotes qui changeront votre regard sur votre environnement quotidien : il y a 12000 ans, à l'ère glaciaire, à quoi ressemblait la rade ? Était-elle gelée ? Eh bien, elle n'existait pas encore ! A l'époque où les roches de Logonna-Daoulas se mirent en place, il y a 400 millions d'années, quel temps pouvait-il bien faire ?

Conçues par les membres de Radio Evasion, ces « bulles sonores » ne sont pas des audio-guides classiques. Chaque « bulle » est un voyage qui remonte le temps... et qui nous ramène à nos jours, car cette balade est aussi une façon de découvrir notre paysage actuel : le sillon du Roz, la présence des huîtres creuses, comment le trait de côte change au fur et à mesure des pluies et des grands coefficients de marées...

Les séquences

- 1 le sillon du Roz**
interview : P.Stéphan (CNRS Bellevue, Paris - IUEM, Plouzard)
Découvrez le sillon du Roz et de quelle manière, ce sillon s'est mis en place
- 2 rencontre avec les galets**
des galets nous racontent leurs mésaventures et autres turpitudes... une longue histoire.
- 3 au loin la rade**
Un petit panorama du paysage et quelques anecdotes
- 4 des huîtres invasives**
l'huître japonaise n'a pas toujours fait partie intégrante du paysage
- 5 histoire du trait de côte**
L'érosion côtière. Qui en est responsable ? Forcément la mer ou autre chose ? A. Hénel (IUEM, Plouzard), géomorphologue nous montrent des indices... Sauriez-vous qui est le coupable ?
- 6 à la recherche d'indices géologiques**
un affleurement sur votre gauche, vous le voyez ? Et bien que va-t-on apprendre ? Une interview et un professeur unique vont répondre à quelques questions
- 7 la machine à remonter le temps**
Delphine vient de tomber sur une machine à remonter le temps... Un bref voyage dans le temps, il y a seulement 30 000 ans.
- 8 rencontre avec les galets, la suite**
- 9 frise sonore**
comprendre le temps par le temps... mais si, c'est facile.

Comment écouter les sentiers sonores ?
1 - en louant un baladeur à la mairie de Logonna-Daoulas
2 - en scannant les QRcodes situés sur les bornes situées le long du sentier.

Comment ça marche ?



Ce sentier sonore sera matérialisé par la mise en place de 9 bornes placées entre l'Anse du Roz et la Pointe du Bandy. Deux solutions pour écouter les bulles :

► Si vous possédez un smartphone permettant la lecture des QRcode (image ci-contre) vous pourrez télécharger les commentaires. Vous serez alors autonome sur le sentier.

► Si vous ne possédez pas de téléphone portable, vous pourrez louer un appareil avec enceinte permettant d'écouter les commentaires à chaque point.

- 2 juin : Nettoyage du port de Pors Beach
- 2 juin : Théâtre – Les Saltimbanques
- 3 juin : Windsurf au Yelen
- 16 juin : sortie en presqu'île de Crozon – Asambles
- 16 juin : Journée du patrimoine de pays et des moulins
- 16 et 17 juin : Régate à Pors Beach
- 29 juin : feu de la Saint-Jean à Gorrequer- Carnaval

INFOS MAIRIE

- 10 et 17 juin : élections législatives
- 20 juin : réunion CCPLD « collecte des déchets »
- 27 juin : réunion publique PADD dans le cadre du P.L.U.
- 29 et 30 juin : info collecte des déchets

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2012

Françoise PERON remercie Thierry ROC'H, le Trésorier de la Commune, pour ses conseils et son aide précieuse. Elle remercie aussi les agents communaux, non seulement pour le travail fourni dans le cadre de la préparation des Budgets, mais aussi pour ceux d'entre eux qui se consacrent à la bonne marche des services, et notamment des régies de l'Eau et de l'Assainissement.

Françoise PERON précise les grandes lignes des comptes de l'année 2011 :

Le Compte Administratif 2011 qui va être examiné se caractérise par des dépenses de fonctionnement inférieures aux prévisions et des recettes un peu supérieures aux prévisions, ce qui a permis de financer les dépenses d'investissement sans recourir à l'emprunt en 2011.

L'année 2012 va voir la réalisation des deux gros programmes que sont la Mairie Nouvelle et la salle Polyvalente. Ces travaux, en cours pour les deux années à venir, seront financés sur les exercices 2012, 2013 et 2014. Ces travaux sont le résultat d'études menées depuis 2009, pour la rénovation des espaces publics en Centre-Bourg et La mise en accessibilité des bâtiments communaux

Les études menées ont mis en évidence la nécessité d'une salle polyvalente et d'une mairie correspondant aux besoins de la population. Ces deux programmes génèrent un besoin d'emprunt pour environ 2,1 millions sur trois exercices budgétaires. L'incidence sur le budget communal n'est donc pas négligeable.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF « COMMUNE » 2011
Monique SALAÛN-LE BAUT, Adjointe aux Finances, présente les Comptes Administratifs. Les explications sont illustrées par un diaporama. Thierry ROC'H, Trésorier, fait l'analyse des comptes présentés. Le déficit constaté en Section d'Investissement s'explique essentiellement par la non-réalisation de l'emprunt inscrit au Budget 2011 pour le financement des travaux.

En section de Fonctionnement, les comptes sont les suivants :

Année N :

-dépenses : 1 152 358,62 €

-recettes : 1 457 499,44 €

Solde positif année N : +305 140,80 €

Compte tenu du report à nouveau de l'année N-1 :

+444 185,08 €

Résultat positif : + 749 325,90 €

En section d'Investissement, les comptes sont les suivants :

Année N :

-dépenses : 884 091,19 €

-recettes : 97 550,95 €

Solde négatif année N : 786 540,24 €

Compte tenu du solde positif de l'année N-1 :

+ 37 503,34 €

Résultat négatif : - 749 036,90 €

Restes à réaliser (RAR) :

Dépenses : 248 875,00 €

Recettes : 556 290,00 €

Résultat négatif corrigé des RAR : -441 621,90 €

Françoise PERON ne prend pas part au vote. Après en avoir débattu, le Conseil approuve le Compte Administratif « Commune » 2011, par 16 voix pour, (2 absents sans procuration).

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF « COMMUNE » 2011 :

La somme de - 749 036,90 €, correspondant au solde négatif d'Investissement, sera inscrite au compte 001 (déficit d'investissement reporté).

Report à nouveau en Fonctionnement (**chapitre 002**) : **307 704,00 €.**

La somme de - 441 621,90 € nécessaire pour couvrir le déficit d'Investissement, sera inscrite au compte 1068 (réserves en Dépense d'Investissement)

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la proposition d'affectation du résultat « Commune » 2011, par 17 voix pour.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF « EAU » 2011

En section de Fonctionnement, les comptes sont les suivants :

Année N :

-dépenses : 184 419,72 €

-recettes : 186 993,89 €

Solde positif année N : 2 574,17 €

Report positif année N-1 : +96 040,58 €

Résultat positif de l'exercice : +98 614,75 €

En section d'Investissement, les comptes sont les suivants :

Année N :

-dépenses : 31 550,53 €

-recettes : 37 872,65 €

Solde positif année N : +6 322,12 €

Report positif N-1 : +56 980,05 €

Résultat positif de l'exercice : +63 302,17 €

Restes à réaliser :

Dépenses : 1 900,00 €

Résultat positif corrigé des RAR : +61 402,17 €

Après en avoir débattu, le Conseil approuve le Compte Administratif « Eau » 2011, par 16 voix pour.

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF « EAU » 2011

La somme de 98 614,75 € fera l'objet d'un report à nouveau en Fonctionnement. La somme de 63 302,17€, solde positif en section d'Investissement sera reportée au compte 001 (Recette d'Investissement).

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la proposition d'affectation du résultat « Eau » 2011, par 17 voix pour.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF « ASSAINISSEMENT » 2011

En section de Fonctionnement, les comptes sont les suivants :

Année N :

-dépenses : 178 781,46 €

-recettes : 179 970,38 €

Solde **positif** année N : +1 188,92 €

Report **négatif** N-1 : -56 078,11 €

Résultat négatif de l'exercice : -54 889,19 €

En section d'Investissement, les comptes sont les suivants :

Année N :

-dépenses : 122 017,01 €

-recettes : 150 115,26 €

Solde **positif** : +28 098,25 €

Compte tenu du solde **négatif** N-1: -263 368,34 €

Résultat négatif de l'exercice : - 235 270,09 €

Il n'y aura pas d'affectation du résultat, dans la mesure où les déficits constatés ne donnent pas de choix. Le résultat négatif dégagé en fonctionnement 54 889,19 € est reporté (chapitre 002).

On constate le solde négatif de la section d'Investissement en déficit reporté : 235 270,09 € au chapitre 001.

Après en avoir débattu, le Conseil approuve par 16 voix pour, le Maire ne prend pas part au vote.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF « LOTISSEMENT » 2011

En section de Fonctionnement, les comptes sont les suivants : Année N :

-dépenses : 0,00 €

-recettes : 59 891,30 €

-solde **positif** : +59 891,30 €

-report **positif** N-1 : +6 694,73 €

Résultat positif de l'exercice : + 66 586,03 €

Après en avoir débattu, le Conseil approuve le Compte Administratif « Lotissement » 2011, par 15 voix pour, 1 contre.

AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF « LOTISSEMENT » 2011

Report du solde positif de fonctionnement au chapitre 002.

Après en avoir débattu, le Conseil approuve la proposition faite pour l'affectation du résultat du Compte Administratif « Lotissement » 2011, par 16 voix pour, 1 contre.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Françoise PERON informe le Conseil que la Commission des Finances, réunie le 16 mars 2012, a étudié l'augmentation du taux appliqué à la taxe

d'habitation (TH), ainsi que du taux du foncier bâti (TFB).

Elle précise que, compte tenu des travaux entrepris (nouvelle salle polyvalente dimensionnée pour répondre aux besoins de la population, nouvelle mairie adaptée à l'accueil du public et fonctionnelle pour les services), il semble raisonnable de proposer une augmentation des taux d'imposition. En outre, il faut préciser que, contrairement à la plupart des communes du secteur, LOGONNA n'a pas supprimé l'abattement général à la base. Cet abattement a été réduit, en 2011, à 10% au lieu de 15% antérieurement.

Il est proposé à l'Assemblée de passer :

-d'un taux de 16,31% à un taux de 16,80% pour la TH ;

-d'un taux de 21,43% à un taux de 22,07% pour la TFB.

Les taux d'imposition pour 2012 sont donc proposés selon le tableau ci-dessous :

Taxes	bases prévision. 2012	Taux proposé	Produit
Habitation	2 491 000	16,80%	418 488
Foncier bâti	1 568 000	22,07%	346 058
Foncier non bâti	50 600	43,26%	21 890
		TOTAL	786 436

Après en avoir débattu, le Conseil approuve, par 15 voix pour et 2 contre.

VOTE DU BUDGET GENERAL « COMMUNE » 2012

Thierry ROC'H présente les Budgets 2012 en les illustrant par un diaporama.

La première recette de la Commune est constituée par le produit de la fiscalité directe (44%), la deuxième par les dotations de l'Etat, la troisième par le Résultat reporté du Budget 2011. Les dotations évoluent peu, sauf du fait de l'évolution positive de la démographie. De même, les bases fiscales permettent une progression des recettes provenant des impôts locaux. Les charges prévisionnelles du Budget Général 2012 sont en hausse de 2,7%.

En Section d'Investissement, les programmes d'équipement sont importants en 2012. Il s'agit de la Mairie Nouvelle et la Salle Polyvalente. Le déficit reporté additionné à la charge de la dette pour 2012 représente la somme de 936 537 € face à laquelle l'excédent de fonctionnement de 2011 additionné à la recette exceptionnelle liée au remboursement des subventions au Budget Assainissement s'établit à 1 193 962 €. Pour faire face aux dépenses d'Investissement, l'emprunt à mobiliser est de 1 935 706 €. Ce scénario suppose une réalisation complète des dépenses d'Investissement inscrites au Budget.

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 1 994 640,00 €. La Section d'Investissement s'équilibre à 3 420 941,90 €.

Après en avoir débattu, le Conseil, par 14 voix pour, 3 contre, approuve le Budget 2012 ainsi présenté.

VOTE DU BUDGET « EAU » 2012

Le Budget 2012 est plus fragile que ceux des années passées. Une attention particulière doit être portée aux achats d'eau, nécessaires pour faire face à la demande de la population.

La réalisation d'une étude de numérisation du réseau a été réalisée en 2011, le Schéma directeur, suite logique est le programme marquant de l'année 2012. Ce travail permettra d'établir les priorités des investissements à réaliser dans les années à venir.

Le Budget de l'Eau 2012 s'équilibre en **Section de Fonctionnement à 290 170,75 €** et en **Section d'Investissement à 162 351,06 €**.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve, par 17 voix pour.

VOTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT » 2012

La Communauté de Communes a voté la création du SPAC (Service Public de l'Assainissement Collectif) à compter du 1^{er} janvier 2013. Chacun des budgets assainissement des communes de la CCPLD va donc être repris par la Communauté.

Toutefois, une étude de faisabilité de la 4^{ème} tranche de travaux (consacrée aux « points noirs ») va être menée en 2012.

La **Section de Fonctionnement s'équilibre à 437 654,96 €**. La **Section d'Investissement s'équilibre à 577 997,09 €**.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve, par 17 voix pour.

VOTE DU BUDGET « LOTISSEMENT » 2012

Tous les terrains ont trouvé preneur. Des recettes restent à percevoir en 2012. Les travaux de finition de la voirie, ainsi que l'éclairage public, restent à faire. La Section de Fonctionnement s'équilibre à **126 586,03 €**.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve par 16 voix pour, 1 contre.

SUBVENTION DU BUDGET PRIMITIF « COMMUNE » AU BUDGET C.C.A.S.

Françoise PERON propose que le Budget Commune verse en 2012 une subvention de 1200,00 € au Budget du C.C.A.S.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve par 17 voix pour.

BUDGET COMMUNE : DECISION D'IMPUTER EN SECTION D'INVESTISSEMENT LES ACQUISITIONS DE MATERIEL PEDAGOGIQUE PREVUES AU BP 2012

Matériel de cour :

-Jeu de cour : 722 €

Matériel EPS :

-Modules en mousse : 610 €

-Trampoline : 1000 €

Après en avoir débattu, l'Assemblée approuve cette proposition de délibération-cadre annuelle pour 2012, par 17 voix pour.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX « REHABILITATION DE LA MAISON DES FILLES DU St ESPRIT – CREATION D'UNE MAIRIE NOUVELLE : CHOIX DES ENTREPRISES APRES PROCEDURE ADAPTEE

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve, par 13 voix pour, 2 contre, 2 abstentions, les décisions de la Commission d'Appel d'Offres.

AFFAIRES DIVERSES - INFORMATIONS

Circulation routière dans le Bourg :

Dans la nuit du 24 au 25 mars, la signalisation routière du Centre-Bourg a été enlevée, mettant en danger tous les usagers de la route. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable sur le panneau d'affichage près de la Mairie ou sur le site internet de la commune www.logonna-daoulas.fr

■ DU NOUVEAU POUR LA POLITIQUE

ENFANCE ET JEUNESSE : Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, les communes de Daoulas, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet et Saint-Eloy, ont recruté un coordinateur enfance / jeunesse en la personne de Gwen Le Gars. Originaire du territoire (Hôpital-Camfrout), Gwen a acquis ses premières expériences d'animateur professionnel à Hôpital-Camfrout pendant 3 ans avant d'être coordinateur jeunesse au sein de la Maison de Quartier de Bellevue à Brest pendant 10 ans.

De retour sur le territoire, il est chargé d'animer le Contrat Enfance Jeunesse et de développer l'animation jeunesse 12 / 25 ans en lien avec les partenaires et les projets des communes. Titulaire d'un BEATEP et d'une licence pro coordination de projet d'animation et développement social et socio-culturel, le poste de Gwen est basé à Logonna-Daoulas.

gwen.coordoenfancejeunesse@yahoo.mail



COMMUNIQUÉS DE MAIRIE

■ HORAIRES MAIRIE

Lundi : 13h00 – 17h30

Du mardi au vendredi :

8h00 – 12h00 13h00 – 17h30

Samedi : 8h00 – 12h00

■ NUMÉROS UTILES

☎ MEDECIN : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14

☎ MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15

☎ INFIRMIERS :

BOCQUET/SALAÜN-CALVEZ : 02.98.20.62.13/ 06.07.87.23.77.

LAFOSSE : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70

☎ KINESITHEPEUTE :

Karine LE COZ : 02.98.20.70.20

☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37

☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77

☎ GENDARMERIE : 17

☎ POMPIERS LE FAOU : 18

☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16

■ URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES			
CRIBIER Thierry	31, Camen	Abri-jardin	03/05
PEREIRA Salvador D.	1, résid. la Garenne	Abri-jardin + portail	04/05
LE BIHAN Pierre	1, ch. de la Source	Bardage	09/05
LE GALL Armelle	16, Clemenech'y	Clôture	11/05
DESPRES Marc	Cosquerou	Véranda	16/05
POHON Eric	26, rue de Kerliver	Extension habitation	16/05
RIO Jean-Charles	10, Penn ar Guer	Ouvertures	23/05
PERMIS DE CONSTRUIRE			
BRAMOULLE Maurice	8, rue de la Grève	Extension habitation	16/05

■ ETAT-CIVIL

NAISSANCES	
- Louann CHECCO BORDIER, 18, route des Trois Prats, née le 16 mai 2012 à Brest	
- Marlène NADEAUD, 16 rue de Gorre ar C'hoat, née le 18 mai 2012 à Logonna-Daoulas.	
DÉCÈS	
- Renée LE GOFFE, 94 ans, 6 rue des Ecoles, décédée le 6 mai 2012 en son domicile.	
- André LE BRIS, 58 ans, Quenecadeuc, décédé le 25 mai 2012 à Brest.	



■ Une naissance à Logonna-Daoulas !

Marlène Nadeaud est née vendredi 18 mai à 15h50 à Logonna-Daoulas ! Sa maman n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité, Marlène a décidé de pointer le bout de son nez dans le véhicule du SAMU 29, devant le domicile de ses parents.

La commune de Logonna-Daoulas n'avait pas enregistré de naissance sur la commune depuis le 3 janvier 1992 !



■ DÉCHETTERIE ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

■ UTILISATION MACHINES BRUYANTES : Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

■ Une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages est réalisée par l'Insee depuis le 7 mai et jusqu'au 30 juin. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Du 2 au 9 juin 2012 – Quête nationale : La Croix-Rouge de Landerneau compte plus que jamais sur la Quête nationale 2012 pour continuer à mener à bien ses actions. A l'occasion des ces Journées Nationales, les bénévoles de la Délégation seront présents dans les grandes surfaces de Landerneau, Landivisiau, Daoulas ...

L'ensemble de l'argent récolté à l'occasion de la Quête Nationale reste entièrement à la Délégation de Landerneau, afin de lui permettre de financer différents projets. Vous pouvez également nous transmettre vos dons par courrier en l'adressant à la Délégation de Landerneau (Allée des Haras – 29800 LANDERNEAU). Tout don à la Croix-Rouge française ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% du montant du don.



■ ELECTIONS LEGISLATIVES

10 et 17 JUIN 2012.

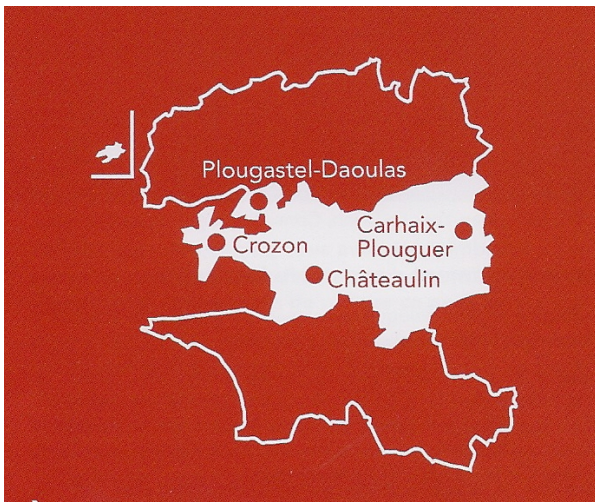
Ouverture du scrutin de 8h à 18h

Les bureaux de vote seront installés dans les locaux de l'école primaire.

► Les 577 députés de l'Assemblée nationale sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Pour la première fois, les Français établis hors de France pourront élire leurs représentants (soit 11 députés).

Le Parlement français de la Ve République se compose de deux chambres : l'Assemblée nationale, élue au suffrage universel direct, et le Sénat, élu au suffrage universel indirect. Assurant la représentation du peuple, le Parlement a deux prérogatives : voter la loi et contrôler l'action du Gouvernement.

6^{EME} CIRCONSCRIPTION . Cantons de Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, Daoulas, Huelgoat, Le Faou, Ouessant et Pleyben.



■ Résultats du second tour des élections présidentielles 2012 à Logonna-Daoulas

Inscrits	1591
Votants	1430
Blancs ou nuls	58
Exprimés	1372

Candidats	Voix
N. SARKOZY	445
F. HOLLANDE	927

■ COMPOSTAGE ET COLLECTE DES DÉCHETS



La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas s'est engagée dans un programme d'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire. Différentes actions sont prévues :

- développer le compostage individuel
- développer la collecte des recyclables au porte à porte en alternance avec la collecte des ordures ménagères
- améliorer des conditions de collecte (collecte en bacs normalisés)
- améliorer la collecte du verre

Ces actions seront mises en œuvre en deux temps :

- d'avril à juillet 2012 : information et équipement des usagers en bacs et composteurs
- fin septembre 2012 : mise en place de la nouvelle organisation

► **MERCREDI 20 JUIN A 20H UNE REUNION D'INFORMATION** sera organisée par la Communauté de Communes et la Mairie pour expliquer les conditions de mise en place sur la commune. Lors de cette réunion, vous pourrez commander bacs et composteurs que vous pourrez retirer les jours de vente (ci-dessous)

► **VENDREDI 29 JUIN DE 17H00 A 20H00 ET SAMEDI 30 JUIN DE 8H30 A 12H30 VENTE DE BACS ET COMPOSTEURS EN SALLE POLYVALENTE.**

BACS ROULANTS		COMPOSTEURS	
120 L	10 €	300 L	20 €
240 L	15 €	600 L	25 €
360 L	20 €	800 L	30 €
770 L	128 €		

Vous pouvez d'ores et déjà retirer bacs et composteurs auprès du Service Environnement de la CCPLD, zone de Saint-Ernel à Landerneau.

02 98 21 34 49

environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

■ PLAN LOCAL D'URBANISME REUNION D'INFORMATION PADD MERCREDI 27 JUIN

Comme la loi l'y oblige, pour le respect des nouvelles règles d'urbanisme et aussi pour prendre en compte les préconisations du SCOT du Pays de Brest, la commune de Logonna-Daoulas a mis en place une commission spécifique (composée de l'ensemble des élus) pour réviser son P.O.S., et à terme, établir le P.L.U. Celui-ci a pour objectif de prévoir à moyen et long terme un développement équilibré de la commune.

La poursuite du développement économique local nécessite de réfléchir à l'évolution de notre commune, à la protection de ses paysages et à la mise en valeur de son patrimoine.

Le P.L.U. permettra, entre autres, la mise en œuvre du PADD pour Logonna-Daoulas. Dix orientations majeures ont été définies : aménagement urbain, déplacements, développement économique, agriculture, environnement et préservation du patrimoine, énergie et développement des communications numériques pour les 20 prochaines années.

La population doit être associée à cette démarche pour que chacun puisse apporter une pierre à cet édifice qui va déterminer le futur de la commune. La 1^{ère} réunion d'information et de concertation concernera le PADD qui, à partir d'un état des lieux, doit permettre d'élaborer un projet de développement cohérent.

Cette réunion aura lieu **mercredi 27 juin à 20 heures en salle polyvalente**. Espérons que vous y viendrez nombreux et que cette réunion sera l'occasion d'échanges fructueux. Un cahier à idées, des panneaux d'exposition et des documents d'études sont à la disposition des habitants en Mairie. Vous êtes invités à faire part de vos remarques.

Quelques sigles de l'urbanisme :

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

POS : Plan d'Occupation des Sols

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable



■ PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE

► **DIMANCHE 3 JUIN A MENEZ MEUR (HANVEC) « GOURENATHLON »** : La fête des luttes et jeux traditionnels bretons

C'est quoi le Gourenathlon ?

C'est une occasion pour les jeunes de 6 à 13 ans de découvrir, à la carte, les luttes celtiques et les jeux traditionnels bretons. Doté d'une fiche de parcours, chaque enfant participe selon son désir à un ou plusieurs jeux ainsi qu'aux ateliers de lutte. Les meilleurs parcours seront récompensés.

Inscriptions : Sur place à Menez Meur à partir de 13h30 (gratuit).



► **VENDREDI 29 JUIN « les veillées du Parc »**. La veillée de la commune de l'Hôpital-Camfrout aura lieu salle omnisports à partir de 20h30. Vous pourrez admirer la prestation du groupe " Mederien Penhars" (Spectacle de danses et présentation de costumes et instruments). La soirée encadrée par le Comité de Jumelage de Loulle/ L'Hôpital-camfrout, se poursuivra par un Fest noz animé par les sonneurs et chanteurs de Danserien ar Vro. Buvette, café, crêpes sur place. **Entrée gratuite**



LES JOURNEES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULIN

Les journées du patrimoine de pays et des moulins fêtent leur 15^{ème} édition. A cette occasion, l'église de Logonna-Daoulas, les chapelles Saint-Jean et Sainte-Marguerite seront ouvertes au public le **dimanche 17 juin**.

LA PAGE JEUNESSE

■ **RENTRÉE SCOLAIRE 2012** : Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, les parents des enfants nés en 2009 (futurs PS2) peuvent contacter le directeur pour une inscription.

Tél. : 02 98 20 64 65 (le matin de 9h à 9h30 et le vendredi toute la journée) ou par mail ec.0291554G@ac-rennes.fr

Lundi 4/06 Salade de tomates et thon Sauté de poulet coco Riz bio Tomme Noire / Fruit bio	Mardi 5/06 Saucisson à l'ail Filet meunière Haricots verts Yaourt sucré / Fruit	Jeudi 7/06 Melon Rôti de porc Carottes pdt au cumin Plateau de fromage	Vendredi 8/06 Betteraves râpées bio Dos de lieu au four Pdt vapeur Vache qui Rit / Fraises
Lundi 11/06 Taboulé au jambon Escalope de volaille Courgettes à la crème Edam / Fruit bio	Mardi 12/06 Sandwich au crabe Chipolata aux oignons Jardinière de légumes Yaourt sucre de canne	Jeudi 14/06 Salade nantaise Gigot d'agneau Poêlée campagnarde Yaourt bio	Vendredi 15/06 Radis sauce fromage blanc Dos de lieu en sauce Sarrazin bio légumes verts Emmental / Fruit
Lundi 18/06 Melon Jambon blanc Purée de pdt Mini Babybel / Fraises	Mardi 19/06 Azukis aux tomates Dos de lieu Poêlée de légumes Fromage blanc sucré	Jeudi 21/06 Pastèque Tajine poulet Semoule Fromage blanc bio aux fruits	Vendredi 22/06 Salade piémontaise Croque-monsieur Salade verte Leerdamer / Fruit
Lundi 25/06 Rillettes de thon Haché de poulet emmental Coquillettes bio Emmental / Fruit bio	Mardi 26/06 Tomates mozarella Bœuf mironton Carotte vichy bio Crumble aux pommes	Jeudi 28/06 Carottes râpées bio Sauté de porc au lait Pdt frites ou au four Fromage / Glace bio	Vendredi 29/06 Salade tomates maïs Filet meunière Purée de légumes Yaourt sucre de canne / fruit
Lundi 2/07 Surimi légumes râpés Tomate farcie Ebly Petit Nova / Pêche	Mardi 3/07 Salade de betteraves Sauté d'agneau Haricots blancs Camembert / Pomme	Jeudi 5/07 Melon d'eau Raviolis au gratin Compote / Yaourt à boire	BONNES VACANCES !!

■ FÊTE DE L'ÉCOLE

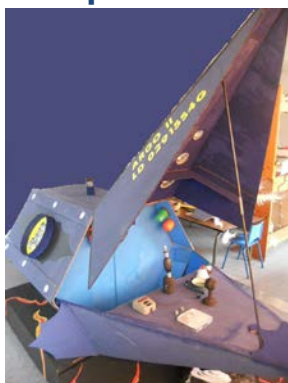
Afin de réunir petits et grands à la fin de l'année scolaire, l'association des parents d'élèves organise la fête de l'école le samedi 16 juin. Les festivités commenceront à 16h00 avec un goûter, puis se poursuivront avec des animations sportives. Après la chorale des enfants, un repas convivial sera servi en soirée (réservation obligatoire).



■ RANDONNÉE A VELO

« Mardi 26 juin les enfants des classes de CM1 et CE2/CM1 de Logonna-Daoulas (50 enfants accompagnés de 10 adultes) effectueront sur la commune un parcours d'une douzaine de kilomètres à vélo. Le parcours se déroulera en priorité sur des routes peu fréquentées ou des sentiers. Itinéraire prévu : Anse du Bourg, Porsisquin, Le Roz, Pointe du Château, Clemenech'y, Kernisi (pause « Land Art » sur la grève), château de Rosmorduc, Moulin Mer. A midi, pique-nique à Moulin-Mer puis l'après-midi nous embarquerons sur la barge de Moulin Mer pour une lecture de paysages de Logonna-Daoulas et des alentours « vus de la Rade ». Une initiation au « Land Art » sera également organisée sur la grève de Moulin Mer ». Michel et Pascal

■ Reporters des Arts et des Sciences



Les classes de GS, CM1 et CM2 ont participé au projet "Reporters des Arts et des Sciences" organisé par Océanopolis. Cette année le thème concernait les "Abysses".



Les enfants sont invités à présenter leurs travaux le 4 juin à Océanoplis. Ils en profiteront pour visiter le site dédié à la vie marine et l'exposition sur les Abysses. La classe de GS a conçu un livre d'aventure, celle de CM1, un engin d'exploration sous-marine et les CM2 ont écrit le carnet de bord d'une mission d'exploration.



■ HORAIRES DES MESSES

Les samedis à Daoulas à 18h00
les dimanches à 10h30

3 juin	Irvillac – 1 ^{ère} communion, profession de foi
10 juin	Hôpital-Camfrout
17 juin	Logonna-Daoulas – Chapelle St-Jean
24 juin	Saint-Urbain

LE COIN DES ASSOCIATIONS

A LOGONNA-DAOULAS

■ ASAMBLES



■ **Graines de Mots, (langue française) :**
Jeudi 21 juin à 20h, puis le 3^{ème} jeudi de chaque mois, salle des Anciens.

M. Chol : 06 37 48 25 69 / kermarcie@yahoo.fr

■ **Atelier photo :** Vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin à 18h, salle des Anciens.

F. Delaplace : 02 98 20 70 25

■ **Atelier peinture :** 2 formules possibles :

- En journée les vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin à 14h, salle des Anciens

- En soirée les mardis 5, 12, 19 et 26 juin à 18h, salle des Anciens. C. Salaün : 06 08 66 70 65

■ **SORTIE CULTURELLE : visite commentée en presqu'île de Crozon, samedi 16 juin.**

Intervenant : Marcel BUREL. Départ en car à 9h de la place du Marché. Visite du Camaret de Vauban (ruelles du port, tour Vauban, chapelle de N-D de Rocamadour), déjeuner au Styvel sur les quais. L'après-midi, évocation de la bataille de Camaret sur la plage de Trez-Rouzou, suivie de la découverte des lignes de Quelern, de la pointe des Espagnols, du port de Roscanvel face aux îles des Morts et de Tréberon.

Participation : 40€ (30€ pour les adhérents) comprenant le car, le repas et la sortie guidée et commentée. Inscription obligatoire avant le 8 juin.

asambles.logonna@gmail.com

JP Verhaeghe : 02 98 20 64 55

■ CLUB CULTURE ET LOISIRS

Jeux de société chaque mardi après-midi

1/06	14h/17h : cartonnage
5/06	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : carton ondulé
6/06	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
7/06	14h/16h : tricot
8/06	Journée peinture sur bois
12/06	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : carton ondulé
13/06	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
14/06	14h/16h : tricot
15/06	Activités libres
19/06	10h/11h30 : conversation anglaise 14h30 : Assemblée Générale
20/06	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
21/06	14h/16h : Tricot
22/06	Activités libres
26/06	10h/11h30 : conversation anglaise Repas de fin d'année à "La Grignotière" Réunion de bureau
27/06	14h/17h : Patchwork
28/06	14h/16h : tricot

■ BIBLIOTHEQUE



→ Prix des Lecteurs du Télégramme

Le gagnant du Prix est le roman choisi par le comité de lecture de la bibliothèque « L'homme de Lewis » de Peter May. Tous les romans sélectionnés sont à la disposition des lecteurs.

■ F.A.R :

→ ENCADREMENTS D'EQUIPES :



le FAR est uniquement géré par des bénévoles qui encadrent les jeunes et moins jeunes aux entraînements en semaine et lors des matchs le week-end. Sans bénévoles, pas de football. Aussi, nous lançons un appel pour que d'autres personnes viennent nous rejoindre.

H. Gaudin : 02 98 20 05 51

P. Le Bris : 02 98 20 65 73

→ La séance de signature de licence toutes catégories avec visite médicale pour la saison 2012/2013 se déroulera **samedi 23 juin de 14h à 16h** au stade de Logonna-Daoulas.

■ **LES SALTIMBANQUES** (section théâtre de l'AL de Daoulas et Logonna-Daoulas) présentent leur spectacle de fin d'année **samedi 2 juin à 20h30** à la salle Kernéis à Daoulas. Entrée : 5€
Les groupes enfants et ados : 14h30 à 18h.



■ **L'ASSOCIATION DES USAGERS DE PORS BEAC'H** informe ses adhérents que le nettoyage annuel du port aura lieu le **samedi 2 Juin** à partir de 8h45. N'oubliez pas d'apporter vos outils. En cas d'absence à cette journée, vous pourrez peut-être participer aux préparatifs de la **REGATE QUI AURA LIEU LES 16 ET 17 JUIN**.



■ **MANCHE DU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE WINDSURF** le 3 juin sur la grève du Yelen. Entre 11h et 15h, en marchant sur les sentiers reliant la pointe du château à la pointe du Bendy vous pourrez profiter du passage des quelques 80 participants. www.cnrostiviec.com

■ ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

► **Remise officielle du nouveau drapeau** : A cette occasion et afin de remercier les généreux donateurs, vous êtes invités à participer à la réception organisée jeudi **14 juin à 16h**, au restaurant « La Grignotière » à Logonna-Daoulas.

Contact : A. Segalen : 02 98 20 71 21

► **Sortie annuelle** : Une journée détente dans le Morbihan est prévue dimanche 16 septembre. Au programme, croisière sur le Blavet avec passages d'écluses, repas à l'auberge de Poul-Fletan, puis visite du village près de Quistinic. Nos camarades Anciens Combattants de Daoulas sont les bienvenus.

A. Segalen ou O. Gillet : 02 98 20 63 22.

(Un programme détaillé vous sera fourni avec le coupon de règlement.)

■ L'ASSOCIATION DES OFFICIERS-MARINIERS

organise un repas convivial **dimanche 24 juin** au restaurant "Le Valy" à Daoulas. Prix du menu 26€. (Deux entrées, plat de résistance, dessert, boissons comprises). S'inscrire avant le 14 juin.
C. BILLIAUX : 02 98 20 10 12 cris.bill_palm@live.fr



■ CHARNAVAL vous invite le 29 juin au feu de la Saint-Jean :

ce sera un beau feu, rien que du bois d'arbre, mais aussi de quoi se restaurer : barbecue-frites, et une buvette pour faire passer le casse croûte. De la musique, bien sûr, pour égayer le tout, et **on recherche des musiciens amateurs** pour se produire devant un public cool et jouer quelques morceaux.

andre.postec@cegetel.net / poulmarch.anne@bbbox.fr

■ CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

« L'Association des Usagers de Kernisi » a été créée en mai 2012 pour préserver le cadre de vie des habitants du hameau de Kernisi et de ses alentours, en veillant à la protection de l'environnement, de l'architecture locale et du littoral. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet de l'Association www.usagers-de-kernisi.fr

■ BRIC À BRAC : Ne jetez plus !

L'Association des Parents d'Elèves récupère tout ce dont vous voulez vous débarrasser (livres, bibelots, jouets, outils, petits meubles...) pour son vide-grenier annuel organisé le dernier samedi de juillet. Enlèvement à domicile possible.

C. Dolou : 02 98 20 65 22

ET AILLEURS ...



■ LE COMITE DE DAOULAS DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Comme chaque année, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le SPF est là pour organiser cet accueil bénévole.

Rens. : Andrée : 02 98 44 48 90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

■ **SECOURS CATHOLIQUE** : Les bénévoles du Secours Catholique proposent des "rencontres-amitié" chaque 2ème mardi du mois de 14h à 16h30 : jeux de société suivis d'un goûter. Salle Keromnès, route du Stade à Daoulas. Ces après-midi sont ouvertes à tous. **Prochaine rencontre, le mardi 12 juin. Contact : 02 98 20 03 10**



■ PUCES NAUTIQUES

“Dimanche 3 juin Avis de temps-fête sur l’Hôpital-Camfrout” !

Venez acheter ou vendre du matériel nautique d'occasion ou tout objet en lien avec le monde maritime (pêche, déco, accessoires...) Mer belle, vent festif, activités nautiques, barbecue, crêpes et animations ! A cette occasion, les associations présenteront leurs activités et les chantiers de restauration de navires traditionnels en cours.

2,50€ le mètre linéaire (4€ avec table) ou possibilité de déposer vos objets en dépôt-vente à la journée. Pucés organisées par les associations « Cale Jeanne d'Arc », « Le pélican » et « La Marigeo ». Contact et inscriptions :

07 60 56 73 20 ou contact@cale-jeanne.org

■ EXPOSITION DE PEINTURE

“Anne Liardet autour du monde avec les petits ports de la Rade”. Onze artistes au Moulin du Pont à Daoulas exposent leurs travaux jusqu’au 27 juin. En collaboration avec l’association des usagers de Pors Beach, cette exposition est organisée pour soutenir la navigatrice Anne Liardet dans son projet de participation au Vendée Globe sous les couleurs de l’égalité hommes-femmes.

Parmi les artistes présents : Yveline Abernot, Jérôme Catreaux, Christian Chardon, Domie'D, Iffic, Xavier Jaouen, Pierre Kernin, Janine Le Cann, Daniel Marc, Anne Smith...

Pour une diffusion dans le bulletin, transmettez vos annonces avant le 25 de chaque mois : cath.info2@orange.fr

Les petites annonces

→ Vend bocaux à conserves d'1l. et plus avec stérilisateur ; congélateur à tiroirs Whirlpool 220l. peu servi ; table violon ; 2 fauteuils de jardin en bois : 06 07 57 37 73

→ Vend porte-fenêtre neuve double battants à petits carreaux cause erreur de mesures, cadre 2,05m.x 1,25m. : 02 98 46 04 01

→ Professeur de piano diplômé, donne cours à votre domicile, méthode moderne assurant des progrès rapides, secteur Daoulas Landerneau. D. MARC : 06 43 30 54 44

→ Cherche covoiturage trajet Daoulas/ la Cavale Blanche. Horaires travail : 8h-16h : 02 98 20 69 48

→ Loue maison à Logonna-Daoulas. Rdc cuisine, salle à manger-salon, 1 ch. A l'étage, 3 ch ; sdb. Garage, jardin clos. Loyer 695€ : 06 85 20 77 46



Monique et Lucas

■ LES ARCHERS LOGONNAIS : Championnat de France de tir Nature - Nouveau titre de champion de France pour Lucas Le Baut

Ce mois-ci avait lieu à Ploec Sur Lie le championnat de France de tir Nature. Ce tir sur cibles animalières a lieu sur un terrain aux reliefs variés. Les animaux sont symbolisés par des blasons représentant du gibier de différentes tailles disposés tout au long d'un parcours, à des distances variant de 10 à 40 mètres que les archers doivent estimer. Le parcours compte 42 cibles (21 cibles la première journée et les 21 autres le lendemain) et fait au total environ 10 kms. Le tir Nature se pratique en individuel mais aussi par équipe de 3 archers tirant chacun avec un arc différent (arc classique nu, arc à poulies avec viseur et arc droit).

Une équipe logonnaise était qualifiée, elle était composée de Christian Le Baut (arc droit), Lucas (arc à poulies) et Adrien Le Baut (arc classique nu). A l'issue d'un championnat très relevé avec 53 équipes en compétition, ils terminent à la 4^{ème} place, à 5 points du podium. En individuel, trois archers avaient obtenu leur qualification lors des concours de la saison : Lucas Le Baut en junior arc à poulies avec viseur, Monique Salaun-Le Baut en vétéran arc à poulies avec viseur et Kyllian Rolland en minime arc classique nu. Lucas déjà titré l'an dernier domine une fois de plus la compétition avec le meilleur score toutes catégories de la compétition (score réalisé 1445 sur 1470 points possible) ; Monique Salaun-Le Baut obtient une médaille d'argent ; Kyllian Rolland termine à la 11^{ème} place.

FESTIVITES PROCHAINES

Dimanche 8 juillet
COURSE DE STAND-UP PADDLE ET DE FUN BOARD
Renseignements auprès du Centre Nautique de Rostiviec-Loperhet
02 98 07 06 64 / www.cnrostiviec.com



Dimanche 15 juillet **RASSEMBLEMENT DE YOLES A PORS BEACH.**

Dès 17h, accueil des YOLES et de leurs équipages,
FANFARE afro-cubaine, chorale « LOG'A-RYTHMES »,
concert de LOÏC TROËL, FEST-NOZ et FEU D'ARTIFICE
Restauration sur place, buvette, stands, exposition.
Entrée gratuite

Afin d'aider à l'organisation de cette journée, la Mairie fait appel à des BENEVOLES pour le montage des barnums. Si vous êtes intéressé(e), ou si vous souhaitez de plus amples renseignements, contactez : Thérèse Dourmap, Mairie de Logonna-Daoulas : 02 98 20 60 98



AFRIK'O'BENDY
7^{ème} édition
SAMEDI 28 JUILLET AU YELEN
Afrikobendy.wordpress.com

BRIC A BRAC DE L'APE
SAMEDI 28 JUILLET DE 9H A 18H
Entrée gratuite – Emplacement 6€
Inscriptions : 02 98 20 65 22

Sans oublier les expositions à la Cale de Moulin Mer pendant les mois de juillet et août.

Le programme complet des manifestations de l'été paraîtra dans le prochain bulletin. Si vous voulez communiquer une annonce, contactez Catherine : cath.info2@orange.fr avant le 20 juin. Au-delà de cette date, nous ne garantissons pas sa parution.

Bulletin municipal gratuit
Edité par la Commune de Logonna-Daoulas.
Responsable de la Rédaction : Françoise Péron
Imprimé par Janine Le Cann